

Réf : CA2025/46

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2025**

➔ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en sa séance
du 12 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,**

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE :**

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 11 juillet 2025.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12/09/2025.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	14
Nombre total (membres présents + membres représentés)	32
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	32
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre de suffrages pour	32
Nombre de suffrages contre	0

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

23 SEP. 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

23 SEP. 2025